Zeitschrift: Inform'elles : bulletin d'information du Bureau de la condition féminine de la République et Canton du Jura

Herausgeber: Bureau de la condition féminine de la République et Canton du Jura

Band: - (1999)

Heft: 33: Les 20 ans du Bureau de la condition féminine

Artikel: En complément...

Autor: Montavon, Odile

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-351701

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ACTIVITÉS DE L'ANCIENNE COMMISSION POUR LES QUESTIONS FÉMININES

La lutte pour la création du Canton du Jura a conduit les femmes de l'Association féminine pour la défense du Jura à revendiquer l'inscription dans la Constitution du Bureau de la condition féminine.

En 1979, le Gouvernement nomme la première cheffe du Bureau. La création du BCF est également une première suisse puisque le Jura fera œuvre de pionnier dans le domaine de l'égalité.

Une Commission consultative de treize membres est mise sur pied comprenant des femmes issues des divers milieux socioprofessionnels. Les trois districts jurassiens sont représentés ainsi que le Jura-Sud.

Notre premier souci fut de déterminer des priorités dans les domaines où les inégalités étaient les plus criantes notamment :

Enseignement

Nous avons dénoncé les stéréotypes et inégalités contenus dans les plans d'étude afin de les éliminer. A la suite de notre action, l'égalité a été instaurée dans toutes les branches ainsi que la mixité en économie familiale et dans les activités créatrices manuelles et sur textiles.

Formation

Avec les offices d'orientation et les associations professionnelles avec différents corps de métier, nous avons promu l'accession des filles à tous les niveaux d'étude et de formation.

Travail

Nous avons rencontré des employées de la vente ainsi que des chômeuses et avons porté leurs revendications auprès des syndicats. Nous avons participé à l'organisation de stages de réinsertion professionnelle et tenté de promouvoir le travail à temps partiel dans l'administration.

Information

Nous avons mis sur pied un service de permanence à l'écoute des femmes. Nous avons lancé la constitution du Centre de liaison des associations féminines ainsi que l'Association des femmes de carrières libérales et commerciales.

Nous avons créé la revue *Inform'elles* et élaboré le classeur d'informations destiné aux familles intitulé « Des questions – des adresses – des réponses » (QAR). Pour appuyer nos démarches sur le terrain, des brochures ont été pensées et éditées.

(suite en page 18)

EN COMPLÉMENT ...

Pendant une courte période (1993–1994), j'ai eu la chance de pouvoir travailler avec les collaboratrices du BCF et avec sa Commission. Continuer avec une telle équipe à lutter contre les inégalités et l'injustice était enthousiasmant et je tiens ici à les remercier toutes pour l'importance de la tâche accomplie et les nombreuses réalisations que nous leur devons. Mais, dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres, rien n'est acquis définitivement, les progrès sont lents et les mentalités bougent difficilement. Le travail de pionnières déjà entrepris doit absolument être poursuivi et il faudra beaucoup de force et de courage pour les vingt prochaines années !

Odile Montavon
Ancienne Ministre